



CESER Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 12 Novembre 2025

Rapport 1.1 de l'exécutif régional : Orientations budgétaires 2026

Déclaration de Guy ZIMA au nom de la CGT

Cet exercice des Orientations Budgétaires, prémonitoire du BP 2026 et de la révision du PPI à suivre, relève désormais plus de la divination que de choix politiques choisis en direction des habitants de BFC. L'instabilité gouvernementale et l'absence de majorité à l'assemblée nationale ouvre un concours Lépine de propositions et d'amendements que le camp d'en face, constitué ou de circonstance, s'empressera de retoquer.

Une société humaine qui propose de supprimer ou de diminuer drastiquement sa contribution aux plus démunis au prétexte qu'ils sont les plus nombreux (l'assiette) et se refuse de faire contribuer les plus nantis (les taux) doit s'interroger sur le sens de ce qui fait société et de sa déconnection des réalités humaines. L'économie ne peut être un objectif mais un moyen qui doit servir et non être servi.

En attendant les collectivités locales et particulièrement le bloc régional sont soumises à l'effort et le résultat nous est explicité dans le rapport.

Nous aurions aimé que , l'explication faite, nous ayons l'expression d'une tentative de contre-proposition des régions afin de limiter l'effort demandé pour cette année et pour repenser le financement des régions en lien avec les compétences exercées.

Hélas c'est une application de ce paradigme contraint qui nous est faite sur lequel l'avis reviens et alerte. La CGT souhaite appuyer quelques points :

- Si le VMRR pèsera sur les entreprises pour 26 M€ en BFC, la CVAE continue de baisser en 2026 pour un effet de 1,1 Mds€ nationalement à ce stade de construction budgétaire, ce qui constitue une contrepartie somme toute largement favorable mais bizarrement moins commentée.
- L'augmentation de la tarification TER présentée est très supérieure à l'inflation référence, cela pose des questions sur son application entre les différents paliers et la création d'un nouveau demi palier pour les courtes distances dont l'annonce d'une mise à l'étude n'a pas été suivi d'effet.
- Toujours sur le ferroviaire, les sommes consacrées au futur lot PLM avant qu'un seul train n'ait roulé représentent plus d'un tiers des baisses de dotations de fonctionnement. Cela interroge sur les avantages escomptés de cette ouverture à la concurrence et les coûts in fine.
- Enfin les évolutions des cotisations CNRACL qui impactent les collectivités locales sont aussi le fruit de leurs politiques RH avec la contractualisation des métiers et emplois de la fonction publique provoquant un déséquilibre structurel du régime dont l'augmentation des cotisations n'est que la conséquence en vue d'en limiter le déséquilibre.
- Pour finir nous serons vigilants sur la revoyure du PPI dont la révision est annoncée comme inéluctable.

Sous la réserve de ces remarques , la CGT votera l'avis.